

PLAN 5000 EQUIPEMENTS

GENERATION 2024

PRECONISATIONS BASKETBALL

Fédération Française de Basketball



MOT DU PRESIDENT



L'Agence Nationale du Sport a publié les critères pour le nouveau plan 5000 Equipements – Génération 2024 – pour les années 2024 à 2026.

Cela a été l'occasion pour la Fédération Française de BasketBall de s'interroger sur l'évolution de ses prescriptions techniques à destination des porteurs de projets qui avaient été publiées pour la première fois dans le cadre de son plan INFRA puis à la suite du PEP 5000 (1^{ère} génération).

Depuis, les pratiques ont évolué tout comme l'offre fédérale. Nous avons également tiré les enseignements des premières réalisations pour adapter nos préconisations.

De surcroît, l'ouverture au monde scolaire est l'occasion pour la Fédération Française de BasketBall d'encore plus rapprocher ses clubs affiliés aux écoles, aux collèges et aux lycées ; notre politique de partenariats éducatifs s'en trouvera confortée et la place du basketball comme activité physique et sportive dès le plus jeune âge consolidée.

Ces nouvelles préconisations ouvrent aussi le champ vers l'université. En lien avec nos partenaires techniques, nous avons identifié des solutions faciles à faible coût pour proposer aux étudiantes et aux étudiants une pratique sportive au plus près de leur lieu d'étude et de vie. Des solutions pérennes ou éphémères.

Cela constitue pour nous un enjeu de développement tant l'image du basketball est positive auprès des étudiants et que la pratique du 3x3, désormais olympique, offre une complémentarité souhaitée entre pratique dite libre et offre de pratique fédérée.

Nous avons donc souhaité actualiser le guide des préconisations techniques pour le basketball à la lecture des nouvelles orientations de l'Agence Nationale du Sport mais aussi pour y inclure de nouvelles solutions issues des retours faits par les pratiquantes et pratiquants ou pour favoriser des solutions plus éco-responsables.



TABLE DES MATIERES

I.	L'IMAGE DU BASKET	4
II.	LA POLITIQUE FEDERALE	5
1.	LE PROJET SPORTIF FEDERAL	5
2.	LE CLUB 3.0.....	5
3.	LE PLAN INFRA	5
4.	L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET.....	6
5.	L'ANIMATION DES ESPACES DE PRATIQUES	6
III.	NOS OFFRES DE PRATIQUE	7
1.	LE 5X5.....	7
2.	LE 3X3.....	7
3.	LE VIVRE ENSEMBLE (VxE)	8
IV.	LES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES	9
1.	CONVENTION FFBB-AMF	10
2.	CONVENTION FFBB-ANDES.....	10
3.	CONVENTION FFBB-ANDIISS.....	10
V.	LE DISPOSITIF PEP 5000 - GENERATION 2024	11
1.	AXE 1 : EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	12
2.	AXE 2 : RENOVATION DES COURS D'ECOLE	12
3.	AXE 3 : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	12
VI.	NOS PRECONISATIONS TECHNIQUES	13
1.	LE PLAY-GROUND 3X3	13
2.	LE DOUBLE PLAYGROUND	14
3.	PLAY-GROUND DESIGNE.....	15
4.	PLATEAU SPORTIF.....	16
5.	COUVERTURE DU PLAY-GROUND.....	17
6.	TERRAIN MOBILE AVEC BUT MOBILE.....	18
7.	BUT REMORQUE	18
8.	DES SERVICES AUX USAGERS.....	18
VII.	PRECONISATIONS FEDERALES POUR LE PRIMAIRE	19
1.	PLAY-GROUND 3X3 ET DOUBLE PLAY-GROUND 3X3 : LUDIQUES.....	19
2.	LES POINT BALL	20
3.	PANIER(S) DE BASKET	21
4.	ARBRE A BASKET	21
5.	ESPACES LUDO-SPORTIF	21
VIII.	PRECONISATIONS FEDERALES POUR LE SECONDAIRE	22
IX.	PRECONISATIONS FEDERALES POUR LES UNIVERSITES	23
1.	CASIER BALLONS ET CASIER CONNECTES	24
2.	PLAN PLAYGROUND	24
X.	LES PRECONISATIONS POUR LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	25
1.	SALLE AUTONOME CONNECTEE	25
2.	SALLE ECO-RESPONSABLE.....	26
3.	RENOVATION ET SOLUTIONS ECO-RESPONSABLES.....	27
4.	MATERIEL D'AFFICHAGE.....	27
XI.	LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	28
1.	ÉQUIPEMENT VXE (VIVRE ENSEMBLE)	28
2.	CARACTERISTIQUES D'UN TERRAIN 3X3	29
3.	CARACTERISTIQUE D'UN DOUBLE TERRAIN DE 3X3	29
4.	CARACTERISTIQUES D'UN TERRAIN 5X5	30
XII.	LE CLASSEMENT DES SALLES ET TERRAINS	31
1.	LES TERRAINS	32
2.	LES SALLES.....	34
3.	EQUIPEMENTS SPORTIFS – BUTS DE BASKET-BALL	36
a.	Buts de BasketBall	36
b.	But Mobile.....	38
c.	Buts longitudinaux.....	38
d.	Buts transversaux	38
XIII.	AIDE AU CHIFFRAGE DU PROJET	39
XIV.	PARTENAIRES TECHNIQUES	40



I. L'IMAGE DU BASKET

Dans un monde où le basketball transcende les frontières et captive les cœurs, la France se démarque comme un bastion de cette passion mondiale. Avec près de 2 milliards de fans à travers le globe, ce sport dynamique s'est solidement installé comme le deuxième plus populaire après le football, suscitant l'engouement de plus de 450 millions de pratiquants et pratiquantes.

Au cœur de cette fièvre internationale se trouvent des icônes françaises qui illuminent les parquets mondiaux. Des noms tels que Tony PARKER, Victor WEMBANYAMA, Sandrine GRUDA, Marine JOHANNES résonnent comme des symboles de l'excellence et de la détermination, portant haut les couleurs tricolores dans les ligues les plus prestigieuses.

La France incarne une véritable terre de basket et rend cette passion accessible à tous, partout sur son territoire. Avec plus de 2,5 millions de pratiquants réguliers, le basketball se classe comme le deuxième sport collectif dans le pays, et le premier en salle pour les femmes, reflétant ses valeurs essentielles d'inclusion et de diversité.

Portant fièrement un palmarès exceptionnel, la France a conquis quatre médailles olympiques, deux médailles aux championnats du monde, et un impressionnant total de quatorze médailles européennes, témoignant de son héritage glorieux dans ce sport.

Fort d'un engouement médiatique croissant, c'est plus de 13 millions de Français qui déclarent un intérêt pour notre discipline, tandis que neuf millions ont suivi avec passion les compétitions lors des Jeux Olympiques de Tokyo. La demande pour le NBA Paris Game 2023 à l'Accor Arena a atteint des sommets, avec plus de 200 000 demandes de places, reflétant l'ampleur de l'attrait pour ce sport dans le pays.

La France se positionne également comme l'épicentre européen de la culture basket, accueillant des événements emblématiques tels que le Quai54 et les NBA Paris Games. La connexion entre les champions tels que LeBron James et Kylian Mbappé renforce davantage le lien entre le basket et la culture populaire.

Avec plus de 10 000 terrains de jeu disséminés à travers le territoire, le basket-ball va au-delà des simples limites sportives pour devenir un vecteur de lien social et de développement communautaire. Les play-grounds offrent un espace de rencontre et de partage, favorisant l'intégration et le développement du 3x3, avec plus de 1000 tournois organisés chaque année.

En somme, le basketball est un véritable pilier de la culture et du sport. Ses valeurs d'inclusion et de dynamisme façonnent ainsi un avenir prometteur pour les générations à venir.

II. LA POLITIQUE FEDERALE

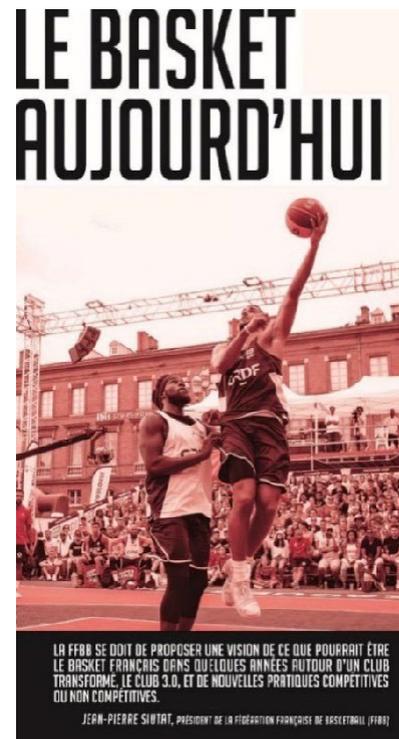
1. LE PROJET SPORTIF FEDERAL

La FFBB fait **évoluer le modèle économique** de sa discipline afin de soutenir au mieux ses pratiquants, licenciés, clubs et structures territoriales. Ainsi, elle prend aussi en compte le contexte d'évolution de la gouvernance du sport, des nouveaux modes de consommation et aussi de la baisse des subventions publiques.

Pour y répondre, le basket français s'appuie sur un **réseau** de plus de 3.800 clubs, **700.000 licenciés** et **2.5 millions de pratiquants**. La fédération a mis en place le projet FFBB 2024 qui a pour principale ambition, le basket pour tous, proche de tous et à la portée de chacun et chacune.

L'opportunité des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** et l'intégration du basket 3x3 au programme olympique depuis les Jeux de Tokyo 2021, nous incitent à faire évoluer le travail autour des équipes de France et de l'offre de pratiques sur l'ensemble des territoires français, qu'ils soient ruraux ou urbains, métropolitains ou ultramarins.

La société, nos attentes, nos modes de consommation, les technologies évoluent et le milieu du sport n'y échappe pas. C'est pourquoi, la FFBB a décidé d'agir en s'adaptant à ces évolutions et en accompagnant la digitalisation notamment.



2. LE CLUB 3.0

La fédération a représenté l'évolution de ces offres de pratique et modes de consommation dans le **Club 3.0**. Plus en phase avec les attentes des pratiquants, il s'articule autour de trois axes :

- Le 5x5
- Le 3x3
- Le Vivre Ensemble

Le Club 3.0 a pour objectif de regrouper l'ensemble des structures proposant du basketball sur le territoire français : les clubs traditionnels de 5x5 et 3x3, mais aussi des organismes privés. La FFBB donnera la possibilité à ces clubs 3.0 affiliés à la Fédération, de proposer les activités de leur choix en loisir ou en compétition. Cette **labellisation "Club 3.0"** consolide la dynamique sociétale autour de notre sport en France.



3. LE PLAN INFRA

Afin de répondre à l'attente de nombreux pratiquants et soutenir le développement du 3x3, la fédération a initié dès 2018 un **plan INFRA** visant à soutenir la création ou la rénovation de play-grounds (terrains en extérieur). Cette stratégie reposait sur le constat de l'engouement pour la pratique et le recensement de plusieurs milliers de play-grounds nécessitant une rénovation.



Depuis 2022, le plan INFRA s'inscrit totalement dans le dispositif du Plan 5000 Équipements (PEP5000) de l'Etat et déployé par l'Agence Nationale du Sport.

Le Plan INFRA de la FFBB avait dès son origine pour ambition de décliner territorialement le projet FFBB 2024 comme un véritable outil d'aménagement et de reconnaissance **d'innovation sociale**.



La fédération adapte ses actions aux **spécificités de chaque territoire** (urbains, métropoles, ruraux, Quartiers de la Politique de la Ville, ultramarins, Corse).

Le Plan IFNRA a donc été co-construit avec les collectivités territoriales, afin que de nouveaux pratiquant(e)s trouvent en accès **libre** ou de manière plus **organisée** (clubs, comités ou ligues) des espaces dédiés, neufs ou rénovés, des lieux de pratique du basket sous toutes ses formes.

En lien avec le Plan 5000 Equipements - Génération 2024, le plan INFRA s'inscrit aujourd'hui pleinement dans un objectif de renforcement des liens entre les différents acteurs des territoires : clubs, écoles, collèges, lycées, universités, structures associatives socio-culturelles, d'insertion, d'inclusion ou encore de santé.

Il soutient ainsi les projets de mise à disposition d'équipements de qualité et conformes aux normes fédérales permettant à la fois la pratique sportive compétitive, mais aussi la valorisation de pratiques mixtes, inclusives et intergénérationnelles.

4. L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Conscient de l'enjeu stratégique et afin de répondre aux nombreuses questions que la mise en œuvre du plan INFRA induit, la FFBB appuie son accompagnement sur une mission INFRA directement mobilisable par courriel via l'adresse infra@ffbb.com.

Par ailleurs, nous veillons à l'identification des terrains par une **vitrophanie** apposée sur les panneaux des terrains relevant du plan INFRA ou répondant aux conditions de classement T2 ou T3.

5. L'ANIMATION DES ESPACES DE PRATIQUES

La FFBB souhaite une véritable **animation territoriale** autour du traditionnel basket 5x5 (500 000 matches officiels par an) ; des compétitions de 3x3 (objectif : 10 000 tournois par an) ; et du Vivre Ensemble (VxE). La volonté du projet « FFBB 2024 et Club 3.0 » étant de s'appuyer sur nos clubs et nos structures territoriales (comités départementaux et ligues régionales), sur d'autres structures associatives volontaires, et avec le soutien et l'accompagnement d'un groupe de chargés de développement recrutés par la FFBB et bien entendu des collectivités territoriales.

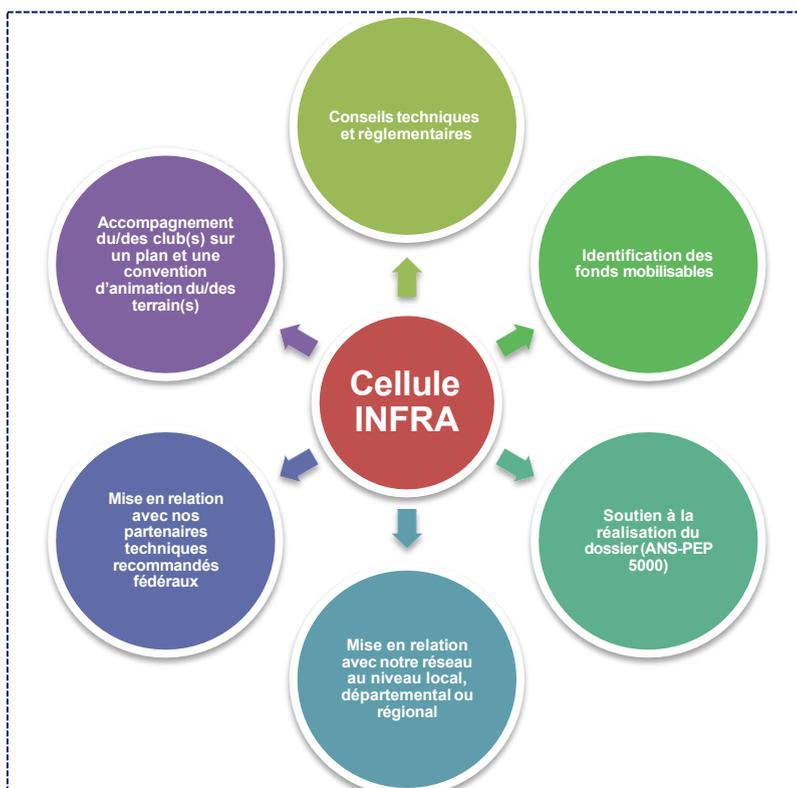
La fédération développe ainsi une stratégie d'animation de ces play-ground sous plusieurs dimensions :

- Une offre événementielle de différents niveaux : international, national, territorial ;
- La Journée du 3x3 sur le 3^{ème} week-end du mois de Juin ;
- La poursuite de ses opérations Basket Ecole ou Basket Lycée
- Des créneaux de pratique encadrée pour permettre une progression et la découverte des activités fédérales ;
- Des actions d'insertion sociale.

Le projet d'animation, porté par un club affilié, le comité départemental et la collectivité est formalisé dans une **convention d'animation** proposée par la fédération et élaborée avec les acteurs concernés.

Son suivi devient une priorité afin de pouvoir répondre au plus juste aux **attentes des pratiquantes et des pratiquants**.

C'est aussi l'opportunité d'assurer que la mixité des pratiquant.es existe sur ces play-grounds.



III. NOS OFFRES DE PRATIQUE

1. LE 5X5

Le 5x5 est historiquement le cœur d'activité de la fédération et constitue le socle pour le développement des autres pratiques (3x3 et VxE).

Dans le contexte de préparation aux Jeux de Paris 2024, l'une des missions principales de la FFBB sera de donner une priorité à la préparation et à la réussite des Équipes de France, tout en approfondissant la politique de détection et d'accompagnement des meilleurs potentiels.



- **95,81% des clubs proposent le 5x5**

2. LE 3X3

Dans une ère où les individus recherchent une **pratique du basketball libre**, rapide et sans contraintes, le développement du 3x3 sur les play-grounds extérieurs prend une importance capitale.

- **60,71% des clubs proposent le 3x3**

Bien que désormais **discipline olympique**, le 3x3 a ses racines dans la rue. Lié étroitement aux cultures et sports urbains, il représente un axe majeur du projet FFBB 2024. En tant que sport individuel pratiqué en équipe, chaque joueur dispose de son propre classement, évoluant en fonction des résultats dans les tournois homologués.



Au niveau national, la **Juniorleague** et la **Superleague** 3x3 FFBB sont les circuits de tournois 3x3 officiels organisés par la FFBB, et ouverts à tous :

- La Juniorleague pour les joueurs de moins de 18 ans,
- La Superleague pour les joueuses et joueurs majeurs.

Construits sous forme de pyramides, ces circuits regroupent :

- Les **Opens Start**, tournois ouverts à tous, avec un niveau de pratiquant hétérogène, de la découverte à la compétition. Chacun peut s'inscrire, quel que soit son classement individuel,
- Les **Opens Plus Access**, organisés par les comités départementaux, sont également ouverts à tous et permettent aux vainqueurs d'accéder à un **Open Plus**,
- Les **Opens Plus Superleague** sont organisés de mai à juillet et regroupent des équipes sélectionnées selon leur place au Ranking FIBA et selon les résultats des **Opens Plus Access**. Les **Opens Plus Juniorleague** regroupent eux les vainqueurs des **Opens Plus Access**,
- L'**Open de France** est la grande finale nationale du 3x3, et regroupe les 12 vainqueurs des **Opens Plus Juniorleague** et les équipes ayant marqué le plus de points sur le circuit **Open Plus** (les 14 meilleurs plus 2 **Wild-Cards**).

La **compétition de clubs** est quant à elle accessible à tous les clubs affiliés la FFBB. Les Comités organisent une première phase départementale (Séries de Département), qui qualifient les meilleures équipes sur la finale régionale (Master de Région).

La **Journée Nationale du 3x3** est une journée dédiée à la découverte du 3x3 et est organisée chaque année le troisième week-end de juin.

Plus globalement, le 3x3 est un évènement basket qui regroupe toute la culture de cette pratique : joué en musique, avec des animations (breakdance, danse, etc.), des concours urbains (tirs, dunks...), tout dépend de la dimension que souhaitent donner les organisateurs à leurs évènements !

3. LE VIVRE ENSEMBLE (VxE)

Le **Vivre Ensemble (VxE)** constitue la 3^{ème} offre de pratique sportive de la Fédération. A la différence du 5x5 ou du 3x3, le Vivre Ensemble regroupe de nombreuses pratiques à finalité non compétitive.

- **8,1 % des clubs proposent le VxE**

Axes	Programmes	Cadre
Education	France Basket Camps Centre Génération Basket Micro Basket	/ Label avec convention Règlement particulier + Label fédéral avec cahier des charges
Inclusion Insertion	Administration Pénitentiaire Basket Inclusif	Convention nationale Règlement particulier + Label fédéral avec cahier des charges + Pack Basket Inclusif
Santé	Basket Santé BaskeTonik Et BaskeTonik Forme	 Règlement particulier + Label fédéral avec cahier des charges + Pack Basket Santé Règlement particulier + Label fédéral avec cahier des charges + Pack BasketTonik
E-sport	E-basket	A définir par la FFBB

Dans le VxE, la Fédération offre une place particulière aux partenariats éducatifs. Elle s'attèle à offrir une vraie « culture basket » tout au long du parcours scolaire.

Plusieurs dispositifs dédiés ont ainsi été mis en place en lien avec les collectivités :

- Depuis 2003 avec les Opérations Basket Ecole (OBE)
- 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes (APQ)
- Semaine Olympique et Paralympique (SOP)
- 2h de sport en plus au collège
- Challenge scolaire



Opérations Basket Ecole	Opérations Basket Collège	Opérations Basket Lycée & Université	Centre Génération Basket
2022-2023 : 121 192 élèves ont participé à ces opérations Nombre d'écoles : 2290 Nombre de classes : 4425 Nombre de clubs : 1145 Du CP au CM2	2022-2023 1851 élèves ont participé à ces opérations	2022-2023 : 3419 élèves ont participé à ces opérations	47 en France

La FFBB a également mis en place de nombreuses opérations en partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire. Les données de l'UNSS révèlent que le basketball a concerné en 2022-2023 :

- **94 704** pratiquant.es au collège.
- **28 462** pratiquant.es au lycée.

Le basketball se situe également parmi les sports les plus prisés par les garçons et les filles :

- **4^{ème} rang** au classement des sports pratiqués par catégorie garçons.
- **5^{ème} rang** au classement des sports pratiqués par catégorie filles.



IV. LES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES

La FFBB accompagne un réseau de plus de 3.800 clubs à travers le territoire. Sa politique sportive se déploie en étroite collaboration avec les 21 ligues régionales et les 101 comités départementaux ou territoriaux, en métropole et dans l'ensemble des territoires ultra-marins.

En parallèle, pour répondre aux enjeux sociétaux et à la mission déléguée par l'Etat qui consiste à organiser et développer le basketball sur le territoire, la FFBB collabore étroitement avec les collectivités.

Pour cela, différentes **conventions** ont été mises en place avec des acteurs et des associations d'élus et d'élues de premier plan.

La **Commission Collectivités Locales & Infra** participe ainsi à transmettre en direct – vers les Ligues, Clubs et Comités – des informations ciblées sur le PEP 5000 Équipements – génération 2024 de l'Agence Nationale du Sport par exemple.

Des webinaires, réunions et journées sont organisés à destination des collectivités afin de leur transmettre des informations spécifiques. Elles disposent ainsi d'un accès privilégié aux services FFBB.

1. CONVENTION FFBB-AMF

Depuis 2021, la FFBB, l'**Association des Maires de France** et des présidents d'intercommunalité ont formalisé leur collaboration autour d'une convention de partenariat.

Cette convention est l'aboutissement d'une **étroite et naturelle collaboration** depuis de nombreuses années, construite dans un cadre d'intérêt général et de développement du basketball français. Elle induit notamment :

- Des temps d'échanges entre les représentant.es des collectivités locales et de la FFBB,
- De nouvelles démarches de gouvernance en permettant aux élu.es et élus locaux de participer aux instances dirigeantes des structures fédérales,
- Le développement d'une commission fédérale « Collectivités Locales & Infra »,
- Des échanges réguliers autour du **développement des équipements sportifs**,
- Des relations entre les associations départementales des maires et les structures territoriales de la FFBB (Comités/Ligues),
- Des interventions d'élu.es lors de sessions de formations organisées par la FFBB.



2. CONVENTION FFBB-ANDES



La FFBB et l'**Association Nationale Des Elus en charge des Sports** (ANDES) ont signé une convention en 2020 afin de renouveler leur collaboration autour des Projets Sportifs Fédéraux et des Projets Sportifs Territoriaux. Cette volonté commune de partage a notamment permis l'organisation de nombreux temps d'échanges, de formations et de collaboration entre les référents départementaux et territoriaux de l'ANDES et les structures territoriales de la FFBB (Comités et Ligues).

En 2022, cette collaboration a abouti à la construction d'un **guide « Terres de basket »** à destination des élu.es locaux et des structures de la FFBB. Ce guide se veut très pédagogique en proposant une série d'outils et de recommandations visant à **faciliter le développement d'une politique en faveur du basketball sur les territoires**. On y trouvera des éléments tant sur le portage de projets d'équipements adaptés aux besoins identifiés, que sur les **leviers d'animation des clubs** pour une mise en œuvre opérationnelle des actions. Des illustrations et témoignages d'élu.es locaux et fédéraux viennent valoriser les actions locales engagées.



Pour connaître vos référents territoriaux, vous pouvez consulter [la carte des élus en charge des sports adhérents et référents ANDES](#).

3. CONVENTION FFBB-ANDIISS

La FFBB participe régulièrement aux Journées d'Etudes Nationales de l'**Association Nationale des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports** (ANDIISS) afin de valoriser ses partenariats et son projet FFBB 2024 au plus près des territoires. Les liens de proximité établis permettent d'assurer un accompagnement et une transmission plus directe des informations fédérales.



Pour connaître vos référents territoriaux, vous pouvez consulter la [liste des comités régionaux ANDIISS](#).

Afin de déployer et soutenir sa politique partenariale avec les collectivités territoriales, la FFBB a aussi conclu des conventions de collaboration avec **France Urbaine**, le réseau des Métropoles Françaises et l'AMIF, l'**Association des Maires d'Île de France**.



V. LE DISPOSITIF PEP 5000 - GENERATION 2024

Le nouveau « **Plan 5000 équipements – Génération 2024** » est doté de 300 millions d'euros pour trois ans, soit environ 100 millions d'euros par an pour 2024, 2025 et 2026.



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Selon la note de service 2024 de l'Agence Nationale du Sport, tous les territoires sont éligibles, mais une priorité est donnée aux territoires carencés urbains, ruraux (QPV, ZRR, CRTE) et ultra-marins.

1/3 des financements devront concerner des équipements situés dans ou proche d'un Quarter de la Politique de la Ville (QPV).

Ce nouveau plan réparti un budget total de 90 049 800€ en **trois axes** en lien avec le **milieu scolaire**, dans la continuité des dispositifs « 30 minutes d'activité physique quotidienne » et « 2 heures de sport supplémentaires au collège » :

- **Axe 1** : Développement des équipements de proximité
- **Axe 2** : Aménagement de cours d'écoles « actives et sportives »
- **Axe 3** : Soutien aux équipements dits structurants

Les projets sélectionnés devront ainsi :

- S'inscrire dans une des finalités des 3 axes du Plan ;
- Répondre à un besoin territorial documenté par le porteur de projet ;
- S'articuler avec les objectifs fixés en termes de nombre d'équipements, de nombre de projets situés en QPV ou à proximité immédiate et avec les ambitions inscrites dans les conventions cadre signées avec les fédérations ou associations sportives nationales ;
- Prendre en compte les enjeux de sobriété énergétique poursuivis par le Gouvernement ainsi que les exigences en matière de maîtrise des consommations d'énergies et d'eau.



1. AXE 1 : EQUIPEMENTS DE PROXIMITE

	<p>Enveloppe financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • 49,8M€ pour l'axe 1 : <ul style="list-style-type: none"> ○ 24,6M€ gérés au niveau national (dossiers > 50k€) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porté par Fédération, Ligues ou Comités ○ 25,1M€ gérés au niveau régional (dossiers > 10k€) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porté uniquement par les collectivités • Financement jusqu'à 80% (100% pour les territoires ultra-marins)
	<p>Objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté de soutenir la création de 3000 équipements sur 3 ans : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1200 en 2024
	<p>Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mêmes critères que le Plan 5000 équipements 2022-2023, mais en lien avec le milieu scolaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Proche ou dans un établissement scolaire (primaire, secondaire, universitaire). ○ Convention d'utilisation avec un établissement scolaire. ○ Accès libre au grand public et convention d'animation possible avec des clubs en dehors des créneaux scolaires.

2. AXE 2 : RENOVATION DES COURS D'ECOLE

	<p>Enveloppe financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2,5M€ pour l'axe 2 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gérés au niveau régional (dossiers < 5k€). Seuil minimal de 500€. ○ Financement jusqu'à 80% (100% pour les territoires ultra-marins)
	<p>Objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté de soutenir la création de 1500 cours d'écoles « actives » (design) et sportives (petits équipements, agrès) sur 3 ans : <ul style="list-style-type: none"> ○ 500 en 2024.
	<p>Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des cours d'écoles primaires, d'établissements scolaires secondaires (collèges, lycées) et des universités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une priorité sera donnée aux établissements participants aux opérations « 30 minutes d'activité physique quotidienne » et « 2 heures supplémentaires de sport au collège ».

3. AXE 3 : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

	<p>Enveloppe financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • 39,5M€ pour l'axe 3 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gérés au niveau régional (dossiers > 10k€) ○ Financement jusqu'à 20%
	<p>Objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté de soutenir la création/rénovation de 500 équipements sur 3 ans : <ul style="list-style-type: none"> ○ 146 en 2024
	<p>Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipements structurants éligibles devront être dans ou proche d'établissements scolaires (primaire, secondaire, universitaire) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation par le public scolaire ○ Accès libre au grand public et convention d'animation possible avec des clubs en dehors des créneaux scolaires.





VI. NOS PRECONISATIONS TECHNIQUES

Les préconisations techniques fédérales constituent une aide à la décision pour le porteur de projet. Certaines solutions présentées peuvent être mises en œuvre clé en main ; dans certains cas, les préconisations peuvent être combinées pour réaliser des ensembles à finalités différentes.

La FFBB a eu à cœur d'identifier des solutions répondant à l'ensemble des enjeux :

- Des lieux pour accueillir des événements Internationaux ou de Haut Niveau
- Des lieux de pratiques compétitives tout au long de l'année
- Des lieux de découverte et de pratiques auto-organisées.

1. LE PLAY-GROUND 3X3

Le Play-Ground constitue le terrain de base avec un panier de basket. Il permet la pratique du 3x3.



Aménagement de surfaces à construire
Rénovation d'infrastructures existantes
Coût réduit
Faible emprise au sol



Pour quel axe du PEP 5000 ?	AXE 1 / AXE 2
Définition	Terrain de basket extérieur
Utilisation	3x3, 5x5 et VxE
Accès	Libre ou contrôlé
Surface	De 285m ² (1 terrain 3x3) à 608m ² (1 terrain 5x5 ou 2 terrains 3x3)
Sol	Enrobé, enrobé peint ou dalles thermoplastiques
Panneau	Transparent avec protection (dimensions : 180 x 105cm)
Conseil d'implantation	A proximité d'un établissement scolaire (primaire, secondaire, universitaire)
Coût	Estimation : 29 000€ HT (3x3) et 70 000€ HT (5x5)
Equipements optionnels	Eclairage, tribunes, sol résine, panneaux solaires, alimentation USB, etc.

2. LE DOUBLE PLAYGROUND

Le double Play-Ground est constitué de 2 Play-Grounds qui se font face. Il offre 2 zones de 3X3 mais sans séparation de sécurité entre.



Aménagement de surfaces à construire ou laissées à l'abandon
Rénovation d'infrastructures existantes
Coût réduit
Faible emprise au sol



Pour quel axe du PEP 5000 ?	AXE 1 / AXE 2
Définition	Terrain de basket extérieur
Utilisation	3x3, 5x5 et VxE
Accès	Libre ou contrôlé
Surface	De 285m ² (1 terrain 3x3) à 608m ² (1 terrain 5x5 ou 2 terrains 3x3)
Sol	Enrobé, enrobé peint ou dalles thermoplastiques
Panneau	Transparent avec protection (dimensions : 180 x 105cm)
Conseil d'implantation	A proximité d'un établissement scolaire (primaire, secondaire, universitaire)
Coût	Estimation : 29 000€ HT (3x3) et 70 000€ HT (5x5)
Equipements optionnels	Eclairage, tribune, sol résine PU ou caoutchouc, panneau solaire, sources d'alimentation USB

Variante : Identification des lignes à 11 mètres. Ce double play-ground offre plusieurs avantages :

- La possibilité de 2 terrains de 3x3 (12 joueuses ou joueurs)
- La pratique du 5x5 (10 joueuses ou joueurs)

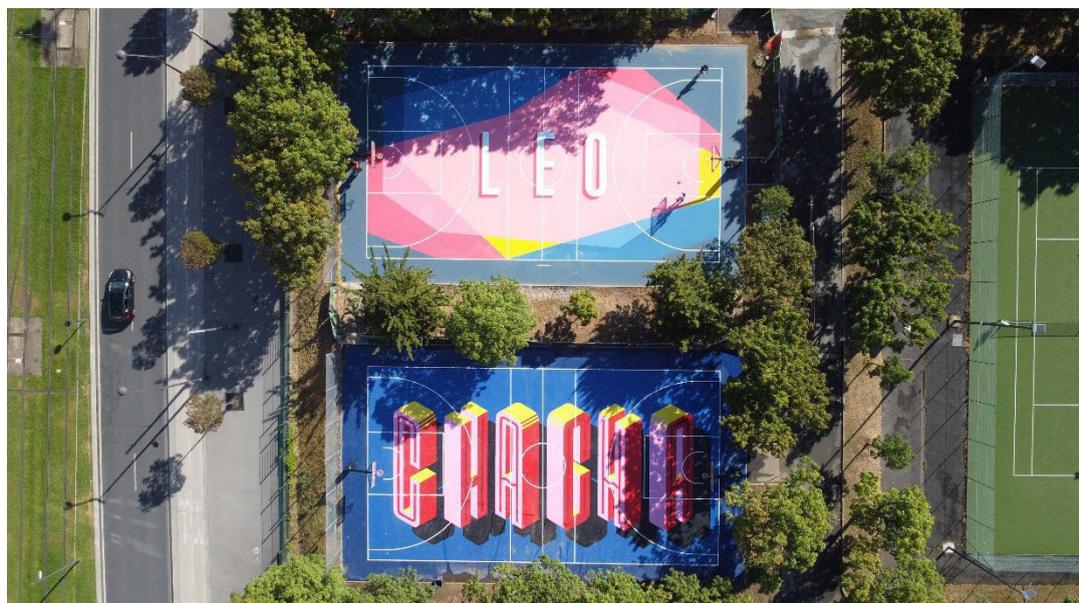
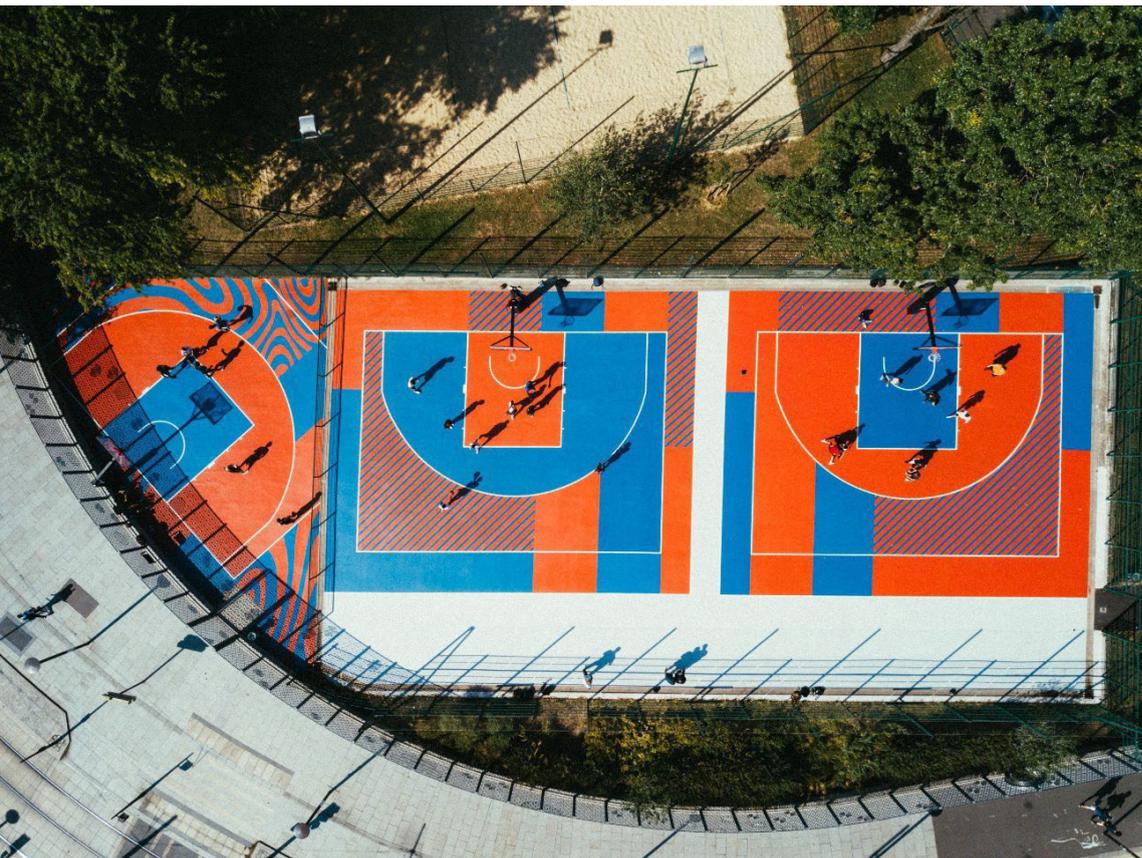


3. PLAY-GROUND DESIGN

La création ou la rénovation des play-grounds dans le cadre du plan INFRA de la FFBB a rapidement pris une **dimension artistique forte**.

La volonté d'associer des artistes urbains locaux ou internationaux à la rénovation des play-grounds a conduit à faire de ces espaces de réelles œuvres d'art, permettant de **renforcer l'appropriation de l'espace** par les habitants du quartier,

Par ailleurs, cette dimension artistique est devenue une réelle marque de **notoriété des play-grounds et de la collectivité**. Ils reflètent l'image d'une ville active, jeune et inclusive.



4. PLATEAU SPORTIF



Nous appelons **plateau sportif** l'organisation de plusieurs terrains de 3x3 sur un même espace. Leur organisation spatiale n'est pas normée, même si la FFBB préconise au maximum d'y proposer des doubles terrains de 3x3. La pluralité des aménagements possibles peut alors incarner une véritable opportunité pour les collectivités de **repenser l'accessibilité** de ces espaces publics dédiés aux pratiques sportives. L'organisation en plateau permet aussi de pouvoir proposer des sports et des pratiques adaptées à différents types de publics (par exemple les jeunes) avec des panneaux à la taille adaptée. Ces dispositions doivent favoriser la **mixité et l'inclusion des personnes à mobilité réduite** au sein des espaces de pratiques.

Pour quel axe du PEP 5000 ?	AXE 1 / AXE 2
Définition	Terrain de basket extérieur situé à proximité des établissements scolaires, dans des parcs ou en milieu urbain, souvent sous forme de plateau multisports
Utilisation	3x3, 5x5 et VxE
Accès	Libre ou contrôlé
Surface	De 600m ² (1 terrain 3x3) à 1500m ²
Sol	Enrobé, enrobé peint ou dalles thermoplastiques
Panneau	Transparent avec protection (dimensions : 180 x 105cm)
Conseil d'implantation	A proximité d'un établissement scolaire (primaire, secondaire, universitaire)
Coût	Sur la base d'un playground (1) et en fonction de la surface à réaménager
Equipements optionnels	Eclairage, tribune, sol résine PU ou caoutchouc, panneau solaire, sources d'alimentation USB, chronomètres



Dissociation des terrains en gardant le profil de l'infrastructure existante
Opportunité permettant de repenser l'accessibilité et les usages de l'espace public dédié à la pratique sportive



5. COUVERTURE DU PLAY-GROUND

Pour quel axe du PEP 5000 ?	AXE 1 / AXE 2
Définition	Terrain de basket extérieur avec ossature bois et couverture textile
Utilisation	3x3, 5x5 et VxE
Accès	Libre ou contrôlé
Surface	De 437m ² (1 terrain 3x3) à 828m ² (1 terrain 5x5 ou 2 terrains 3x3)
Sol	Enrobé, enrobé peint ou dalles thermoplastiques+
Couverture	Membrane textile (ossature bois)
Panneau	Transparent avec protection (dimensions : 180 x 105cm)
Conseil d'implantation	A proximité d'un établissement scolaire (primaire, secondaire, universitaire)
Coût	Estimation : 120 000€ HT (3x3) à 185 000€ HT (5x5)
Equipements optionnels	Eclairage, tribune, sol résine PU ou caoutchouc, panneau solaire, sources d'alimentation USB, chronomètres

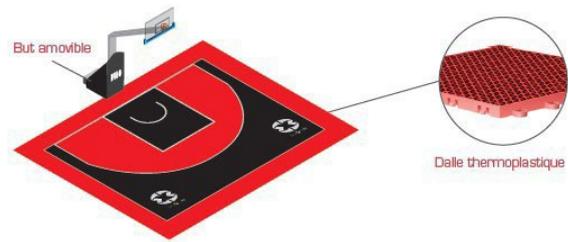


Couverture pour rénovation ou création de terrain permettant la pratique du basket par tout temps.
Laisse passer la lumière du jour



6. TERRAIN MOBILE AVEC BUT MOBILE

Le terrain mobile avec dalles thermoplastique est idéal pour soutenir une **politique événementielle**, animation et exposer le basketball dans des **endroits iconiques** ou au plus proche du public. Accroché au sol, les dalles thermoplastiques peuvent aussi permettre une rénovation sur une surface saine d'un espace (parking, dalle, ...) durablement.



Pour quel axe du PEP 5000 ?	AXE 1 / AXE 2
Définition	Terrain de basket extérieur avec sol démontable et but amovible
Accès	Libre ou contrôlé
Surface	De 285m ² (1 terrain 3x3) à 608m ² (1 terrain 5x5 ou 2 terrains 3x3)
Sol	Dalles thermoplastiques
Panneau	Transparent avec protection (dimensions 180x105cm)
Coût	Estimation : 19 000€HT
Equipements optionnels	Chronomètres ou tribunes



Structure amovible

Permet une offre animation et événementielle

Permet la rénovation de dalle existante

Visibilité dans des lieux iconiques

7. BUT REMORQUE

Pour quel axe du PEP 5000 ?	AXE 1 / AXE 2 / AXE 3
Définition	Panneau installé sur remorque pour privilégier la mobilité
Panneau	Matériaux transparents
Conseil d'implantation	Installation rapide lors d'évènements éphémères
Coût	Estimation

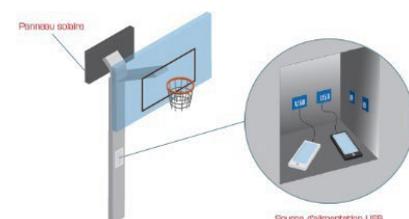
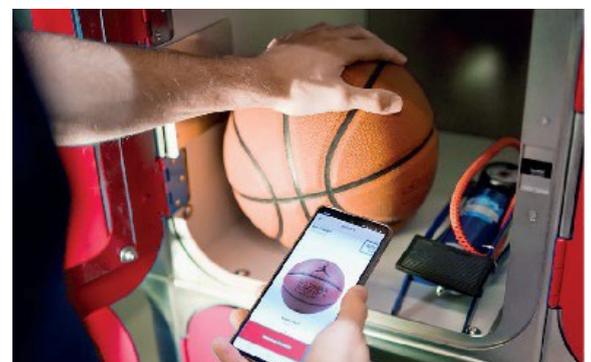


8. DES SERVICES AUX USAGERS

Innovations & services

Les fontaines à eau, les toilettes et les vestiaires sont des services et espaces très importants pour les pratiquant.es mais également pour les animateur.trices et/ou enseignant.es qui sont amenés à animer ces espaces.

- Alimentation d'un plug double USB par Batterie / Cellule Photovoltaïque (buts avec prise USB / Borne USB)
- Casiers connectés
- Fontaine à eau
- Vestiaires
- Toilettes
- Poubelles de tri
- Affichage des numéros et services de secours/ d'urgence médicale





VII. PRECONISATIONS FEDERALES POUR LE PRIMAIRE

La FFBB préconise chaque fois que cela est possible, **l'installation d'un panier de basketball** à la taille adaptée et accompagné des tracés au sol. Dans cette orientation, les préconisations techniques iront sur :

- Terrain de 3x3
- Double terrain de 3x3
- Couverture éventuelle

De manière complémentaire et plus spécifique dans le cadre du milieu primaire, des **aménagements ludosportifs** peuvent être proposés. Le maintien de la logique de l'activité basket doit néanmoins prévaloir avec le lancer ; le déplacement ; ou encore le dribble.

Dans ce contexte, la FFBB a imaginé plusieurs solutions permettant d'aménager sur un terrain de basket des zones ludiques, ou de relayer des solutions proposées par PARIS 2024 dans le cadre de son **guide sur le design actif**.



1. PLAY-GROUND 3X3 ET DOUBLE PLAY-GROUND 3X3 : LUDIQUES

Pour quel axe du PEP 5000 ?	AXE 2
Définition	Terrain de basket ludo-sportif situé dans ou à proximité d'un établissement scolaire permettant une appropriation ludo-sportive, mixte et inclusive de l'espace
Utilisation	3x3, 5x5, VxE
Accès	Libre ou contrôlé
Sol	Enrobé, enrobé peint ou dalles thermoplastiques+
Marquage sol	Thermocollage, peinture, dalles thermoplastiques
Panneau	Choix multiples : <ul style="list-style-type: none"> • Arbre à basket • Panneaux transparents réglables/mobiles
Equipements optionnels	Point ball dans le rond central,



Favorise une appropriation mixte et inclusive de l'espace ludo-sportif dans les cours d'école.
Promeut l'activité physique chez les jeunes et des formes de compétitions plus amicales.



Idées de marquages dynamiques :

Echelles de motricité, marelles, escargot, mini-jeux numérotés, petits-chevaux, cibles numérotées, jeux d'imitation (type just-dance), labyrinthes, anneaux ou tracés de sauts en longueur, piste de course, parcours de course.

Voir : Catalogue de visuels ludiques et actifs destinés aux cours d'école 2024

2. LES POINT BALL

Un jeu d'adresse et de précision **basé sur les tirs de lancers francs** au basketball. Le jeu peut être joué individuellement contre la montre ou en équipe. La règle principale de ce jeu réside dans l'amusement, vous êtes libre d'inventer vos propres règles ou de faire évoluer les variantes existantes. Les joueurs doivent respecter les règles de fair-play et de respect mutuel tout au long du jeu.



Voir : Catalogue de visuels ludiques et actifs destinés aux cours d'école 2024

Pour quel axe du PEP 5000 ?	AXE 2
Utilisation	VxE, pratique ludo-sportive mixte et inclusive notamment pour les PMR
Accès	Contrôlé
Sol	Enrobé, enrobé peint
Marquage sol	Thermocollage, peinture, dalles thermoplastiques
Coût	Estimation : /

Variantes

Une cible numérotée pour améliorer la précision du lancer tout en pratiquant les mathématiques.

Le but ? Viser les points aux différentes zones de la cible pour encourager la compétition amicale et le développement des compétences de calcul.



Valorise une appropriation mixte et multiple de l'espace sportif dans les cours d'école.
Promeut l'activité physique chez les jeunes et des formes de compétitions plus amicales.

3. PANIER(S) DE BASKET

En alternative au panier classique, il est possible d'envisager deux paniers liés comme proposé ci-contre.

4. ARBRE A BASKET

En alternative aux panneaux classiques, il est possible d'envisager la mise en place d'un arbre à paniers de basketball.

Cet arbre comporte plusieurs branches avec des panneaux situés à des hauteurs allant de 2m60 à plus de 4m60.



Favorise une initiation mixte, intergénérationnelle et non compétitive du basketball.
Permet une utilisation à 360° de l'espace disponible



5. ESPACES LUDO-SPORTIF

Ces espaces mélangent des tracés et équipements à la fois ludiques et sportifs afin de favoriser une appropriation plus mixte et inclusive des cours d'école. Ils permettent une promotion de l'activité physique et des pratiques compétitives plus douces. Leurs aspects ludiques encouragent les enfants à être actifs, à développer leur motricité, à stimuler leur corps et leur esprit.



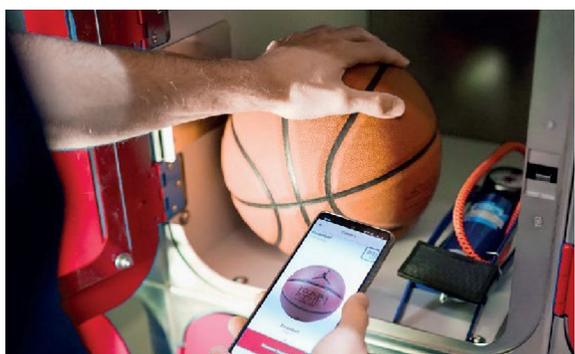


VIII. PRECONISATIONS FEDERALES POUR LE SECONDAIRE

La FFBB préconise la création de terrains de basketball (double 3x3) pour le secondaire. Pratique pouvant se dérouler sur un **terrain normé**. Les préconisations techniques relatives sont donc celles portant sur :

- Terrain de 3x3
- Double Terrain de 3x3
- Terrains désignés

Il est préconisé autour de ces espaces d'installer des services, type casiers à ballons. Ces terrains doivent pouvoir répondre à une pratique également organisée dans le cadre de nos **partenariats éducatifs** avec l'Union Nationale du Sport Scolaire.





IX. PRECONISATIONS FEDERALES POUR LES UNIVERSITES

La FFBB préconise la création de **plans play-ground** sur les sites universitaires. L'attractivité du basketball parmi les étudiantes et les étudiants devrait conduire à la rénovation ou création de plusieurs terrains sous forme d'un plan. En effet, la pratique en accès libre, fortement prisée des étudiantes et des étudiants, peut être couverte par la création de :

- Terrain de 3x3.
- Double terrain de 3x3.
- Couverture éventuelle.



Des équipements mobiles (terrains, buts mobiles) peuvent aussi répondre à la demande et à l'accueil de manifestations ponctuelles.

La création de **plan play-ground** sur un site universitaire permettrait de créer un vrai pôle de pratique 3x3 mais aussi d'accueillir les compétitions universitaires dans le cadre de la prolongation des partenariats avec la **Fédération Française du Sport Universitaire**. Cela pourrait également permettre une offre de pratique vers les professeurs, voire une pratique **Basket Santé**.



1. CASIERS BALLONS ET CASIERS CONNECTES



Du matériel renforçant les services permettrait de faciliter la pratique et de la rendre plus inclusive. Les casiers connectés peuvent notamment permettre de sécuriser certains biens personnels ou de charger un smartphone.

Des casiers à ballons peuvent également être installés.



Par ailleurs, en termes de matériel léger, les kits *BasketSanté* ou *BaskeTonik* pourraient constituer pour l'université des outils adaptés pour une offre de pratique et de formation diversifiée.

2. PLAN PLAYGROUND



Dissociation des terrains en gardant le profil des infrastructures existantes

Opportunité permettant de repenser l'accessibilité et les usages de l'espace public dédié à la pratique sportive

Sous la forme de **plateaux multi-terrains**, la Fédération rappelle l'opportunité qu'incarnent certains campus universitaires afin de mutualiser les activités et pratiques physiques et sportives.

Les terrains de basket extérieurs peuvent notamment être utilisés comme espaces d'émancipation et de développement d'une pratique plus inclusive et mixte ; mais aussi compétitive.





X. LES PRECONISATIONS POUR LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Les préconisations fédérales pour les équipements structurants s'adaptent aux **évolutions technologiques ou environnementales** en la matière. Les préconisations de base reprennent les spécificités attendues des équipements tels que mentionnées dans le **règlement des salles et terrains** de la FFBB.

Cela porte ainsi sur les normes de tracés, les préconisations en matière de commodités (vestiaires, infirmerie, toilette, etc.), les espaces de pratiques (nombre de paniers, etc.) mais aussi des préconisations sur la taille des tribunes. Ces éléments sont repris en annexe de ce guide.

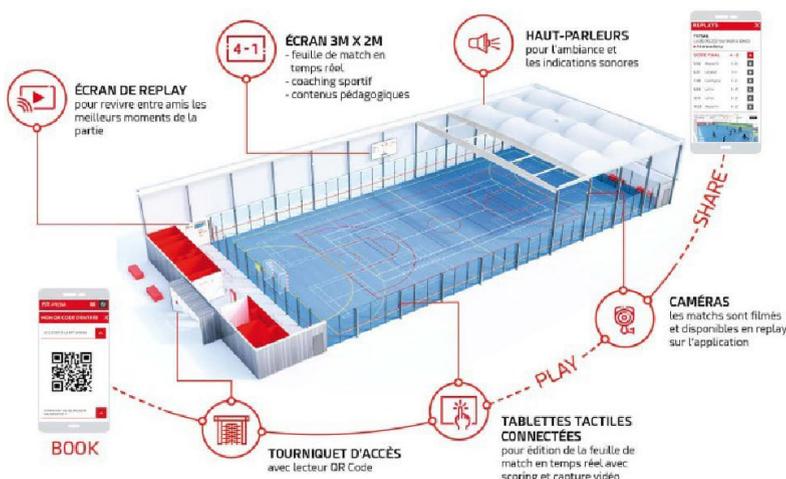
Face au développement de **nouvelles solutions**, la FFBB explore aussi l'ensemble des solutions nouvelles :

- Des bulles accueillant des terrains de 3x3
- Des salles autonomes connectées
- Les solutions eco-responsable.

1. SALLE AUTONOME CONNECTEE

La digitalisation d'une infrastructure sportive permet notamment d'optimiser sa gestion. Elle permet aux collectivités de planifier et contrôler les accès, ouvrir et animer des espaces sportifs et ludiques pour le plus grand nombre.

La matériel connecté associé (application, tourniquets, lecteurs de QR code, caméras, écrans) assure sécurité et maintien d'une expérience interactive pour les usagers.



2. SALLE ECO-RESPONSABLE

Pour quel axe du PEP 5000 ?	AXE 3
Définition	Salle en ossature bois et couverte par une membrane textile
Utilisation	3x3 ; 5x5 et VxE
Accès	Contrôlé
Surface	+ ou - 1000m ²
Sol	PVC, finition <i>linoleum</i> ou parquet
Couverture	Membrane textile (traitement de l'air et économie d'énergie)
Coût	Estimation : 700€HT / m ²
Equipements optionnels	Chauffage, chronomètres, tribunes



Coût économique par rapport à un gymnase traditionnel
Des gymnases conçus pour valoriser la multiplicité des pratiques
Laisse traverser la lumière naturelle
Confort acoustique et thermique



Terrain 3x3



Terrain 5x5

3. RENOVATION ET SOLUTIONS ECO-RESPONSABLES

La Fédération privilégie les travaux de rénovations autour de solutions éco-responsables.

Quelques exemples de travaux de rénovations envisageables :

- Eclairage Led (*partenaire*)
- Parquet
- Panneaux photovoltaïques
- Matériels lourds destinés à la pratique sportive fédérale

4. MATERIEL D’AFFICHAGE

Les préconisations sur le matériel d’affichage sont fonction du niveau d’évolution en championnat. Il est recommandé de disposer dans l’installation, systématiquement, de matériel permettant l’affichage :

- Des fautes d’équipe (cumul). Obligatoire à partir du niveau championnat de France,
- Des fautes individuelles. Conseillé en championnat de France et obligatoire à partir de la NM1 et Ligue Féminine de BasketBall,
- Chronomètre des tris (24s avec remise à 14s) : conseillé pour le niveau régional et obligatoire pour un classement H2,
- Guirlande lumineuse LED obligatoire pour un classement H3.





XI. LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Cette section dédiée aux **prescriptions techniques** ne doit être assimilée qu'à un guide de bonnes pratiques dans la conduite d'un projet d'équipement dédié à la pratique du basketball.

Pour les équipements extérieurs couverts mais non fermés, **la hauteur libre de tout obstacle devra être au minimum de 7m**. Une hauteur comprise entre 6 et 7 m sera néanmoins tolérée.

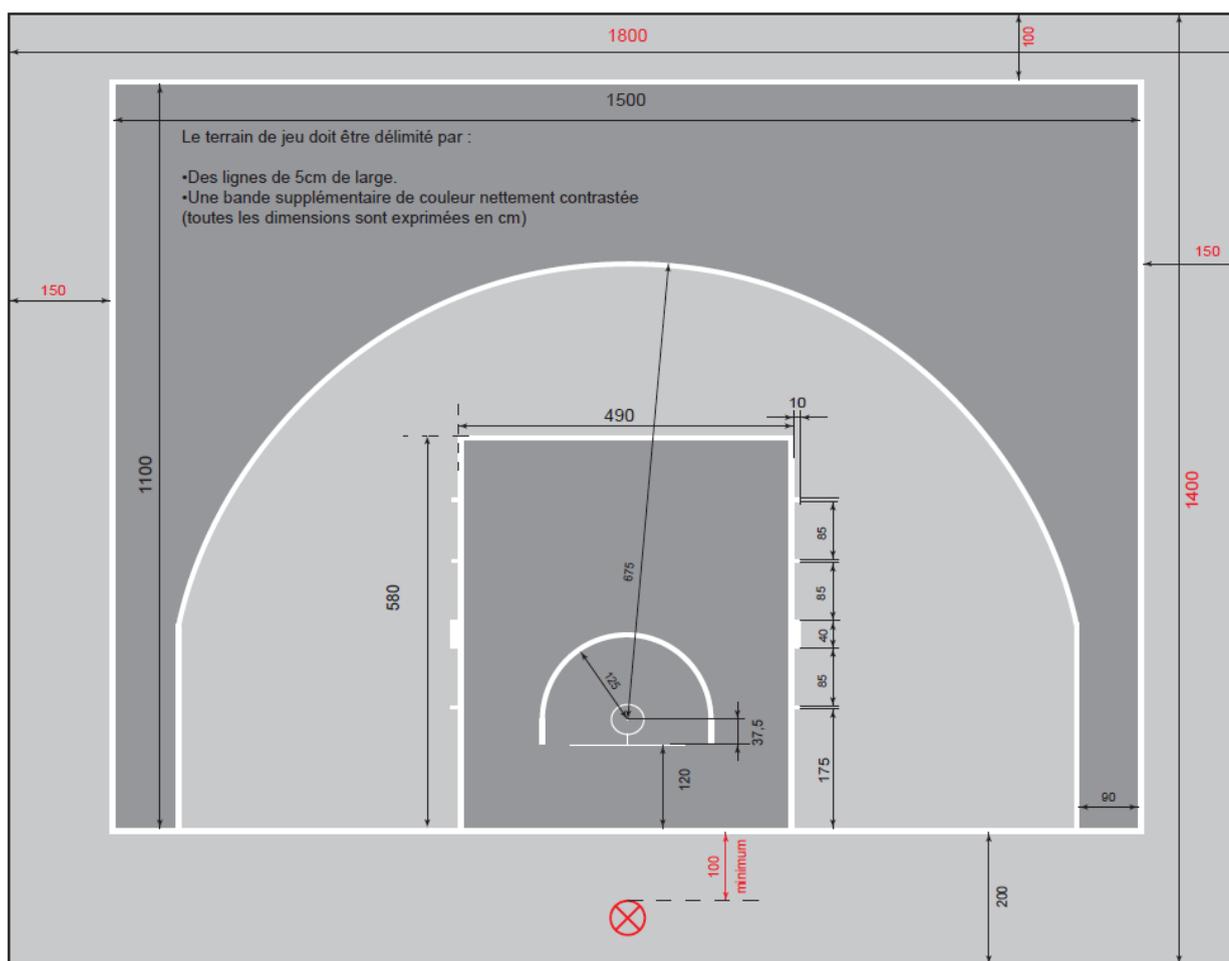
Les tracés d'un terrain de basket (5x5 ou 3x3) devront **être conformes à la réglementation en vigueur accessible sur le site internet de la FFBB**.

1. ÉQUIPEMENT VXE (VIVRE ENSEMBLE)

Les pratiques du Vivre-Ensemble peuvent aussi se dérouler au sein d'espaces multi-usages :

	ESPACE SPORTIF DEDIE A LA PRATIQUE DU BASKET-BALL	ESPACE MULTI-USAGE
BASKET INCLUSIF	X	
CENTRE GENERATION BASKET	X	
BASKET SANTE / BASKET TONIK	X	X

2. CARACTERISTIQUES D'UN TERRAIN 3X3



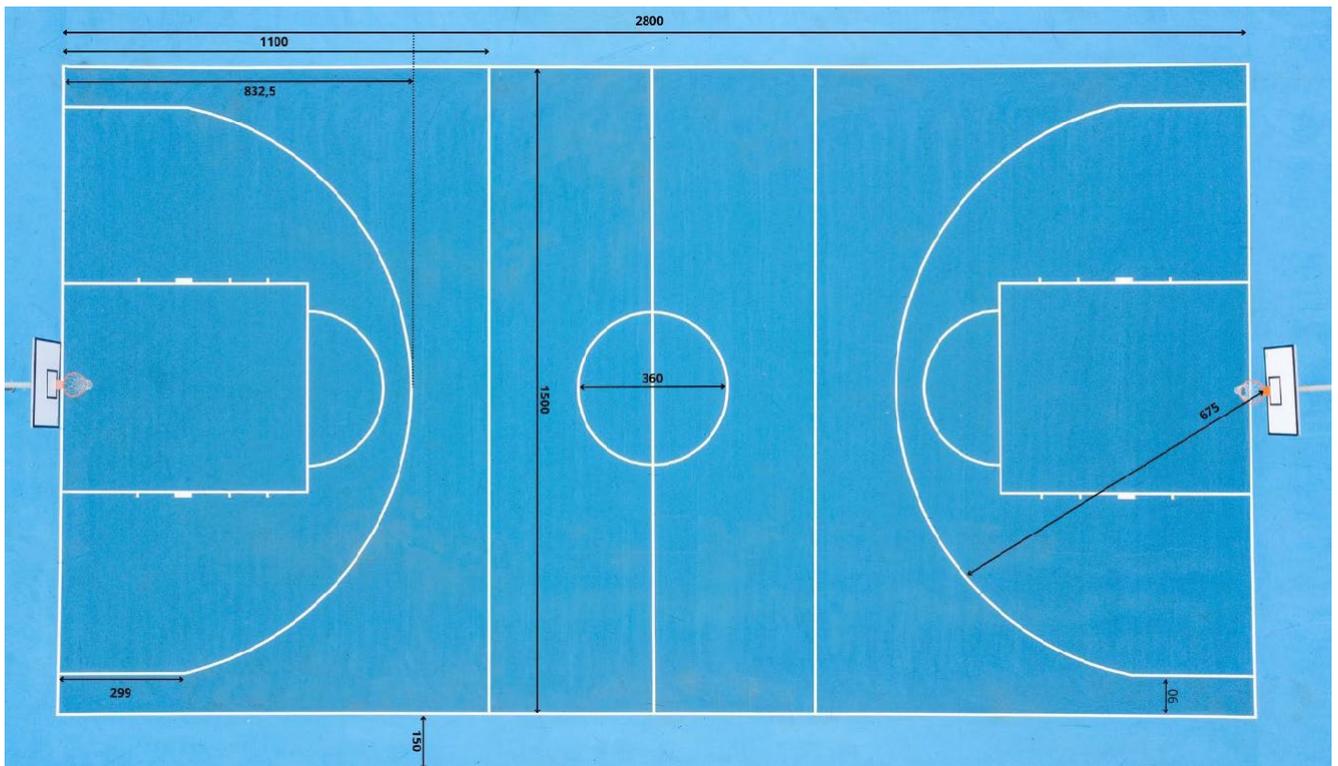
3. CARACTERISTIQUE D'UN DOUBLE TERRAIN DE 3X3

Concernant les terrains de plein air qui sont amenés à être homologués pour les compétitions extérieures (classement T3), le règlement des salles et terrains 2023-2024 (P.240) mentionne la règle suivante :

- Le terrain doit comprendre les dimensions suivantes :
 - « *Minimum 26m x 14m - Maximum 28m x 15m, les variations en longueur et en largeur de ces terrains ne sont pas obligatoirement proportionnelles (24m x 13m admis).* »

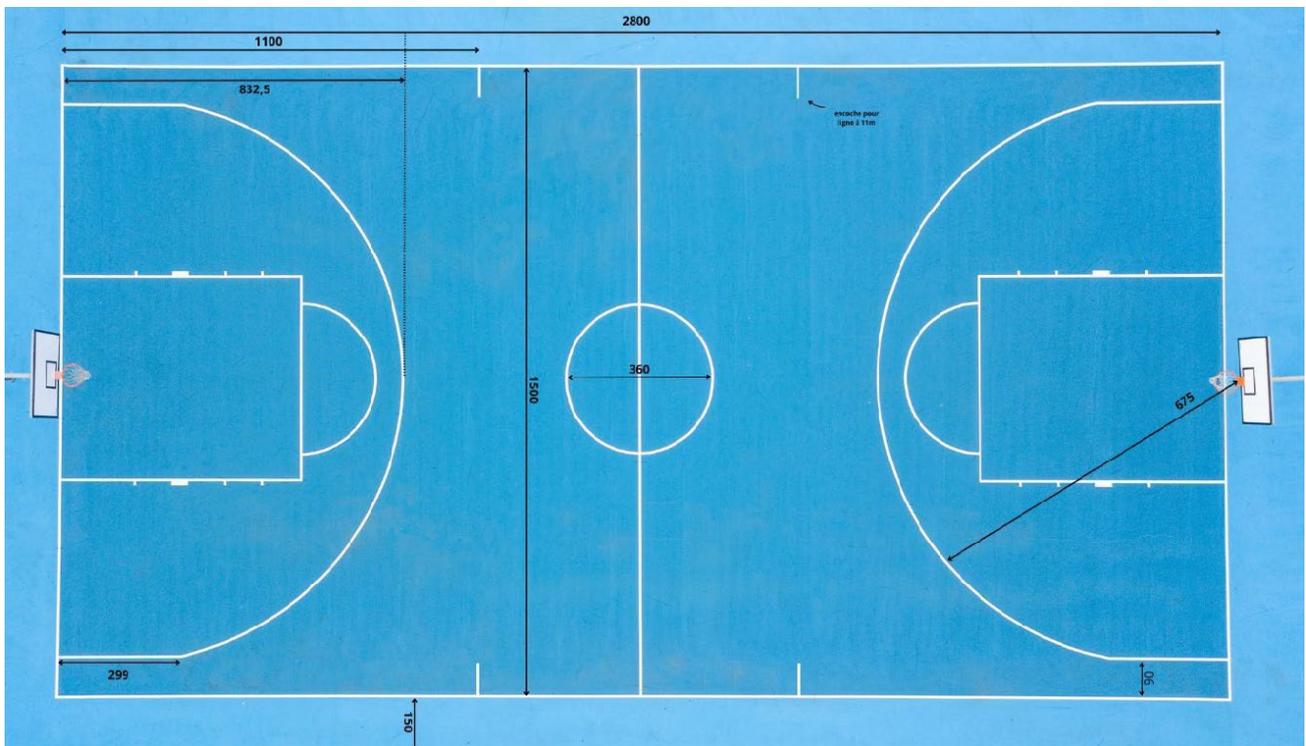
Le classement T3 qui atteste qu'un terrain peut être utilisé dans des finalités compétitives pourrait donc avoir avec une dimension de 26x15m par exemple.

Nous préconisons néanmoins d'adapter la dimension de vos doubles terrains de 3x3 aux dimensions officielles d'un terrain de basket 5x5, soit : 28x15m (voir figure en page 30).



4. CARACTERISTIQUES D'UN TERRAIN 5X5

Sur un terrain de 5x5, il est préconisé d'identifier les marques à 11 mètres pour permettre facilement de tracer les deux terrains de 3x3 lorsque la pratique est posée.



XII. LE CLASSEMENT DES SALLES ET TERRAINS

Le basketball, dans le cadre des actions et manifestations organisées sous l'égide de la Fédération Française de Basketball, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affiliée, doit être pratiqué **obligatoirement** dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.

Les équipements créés ou rénovés dans le cadre du PEP 5000 – Génération 2024 ont ainsi vocation à être classés par la Fédération Française de Basketball (à l'exception de certains équipements à destination des scolaires).

Ces classements ont notamment pour but :

- D'attester que les équipements sportifs mis à disposition des usager.es ont été soumis à des **contrôles de sécurité récents**,
- D'attester de la conformité des installations **au regard des réglementations des établissements accueillant du public**,
- De **promouvoir la pratique compétitive** du basketball (via la possibilité d'organiser des tournois 3x3 par exemple),
- De s'assurer du **respect des règlements sportifs des championnats** dans lesquels les équipes et joueur.ses sont amenés à s'engager,
- De soutenir **la promotion, la rénovation, l'amélioration et l'entretien** des équipements sportifs dédiés au fil des ans, en établissant un contact direct avec le propriétaire de l'installation et le club,
- De disposer **d'informations fiables et actualisées** à propos des équipements de chaque territoire.

Plusieurs outils permettent d'accompagner les clubs et les collectivités. Retrouvez-les sur notre site dans l'onglet [Salles et Terrains](#).

E-dossier



Terrains

Salles

Supports complémentaires



Fiche Pratique
playground



Guide terres
de basket



Règlement
salles et
terrains

Supports complémentaires



C'est quoi
une CDE ?



Fiche Pratique
Classement



Fiche Pratique
Classement en
tant que comité



Guide des
partenaires
techniques

1. LES TERRAINS

EQUIPEMENTS BASKETBALL EXTERIEURS : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES		
CLASSEMENT FEDERAL T1	CLASSEMENT FEDERAL T2	CLASSEMENT FEDERAL T3
Terrain de plein air homologué pour la pratique de loisirs	Terrain de plein air homologué pour l'entraînement	Terrain de plein air homologué pour les compétitions extérieures
BUTS DE BASKET		
Les panneaux doivent être conformes à la norme EN 1270 et supportant les tests de charges selon l'article R322-19 à R322-26 du code du sport.		
Monotube obligatoire		
<ul style="list-style-type: none"> Section ronde ou carrée admise dans les limites de la norme EN 1270. Fixation sol : prévue pour un sol sablonneux et ne présentera aucune aspérité 		
Déport poteau : Aplomb du panneau ne pourra être inférieur à 0.60m. Hauteur : Ce type de but ne bénéficiera de classement fédéral « Loisirs » qu'à la condition de présenter deux hauteurs possibles d'utilisations : 3.05m et 2.60m. Fixation : Un but à fixation murale respectant les articles 1 et 2 ci-dessus peut bénéficier du classement fédéral « Loisirs ».	Déport poteau : <ul style="list-style-type: none"> Aplomb du panneau ne pourra être inférieur à 1,20m. 	Déport poteau : <ul style="list-style-type: none"> Aplomb du panneau de 2.25m.
	Panneaux : Les Polyester et dérivés sont déconseillés. Toutefois, les autres matériaux sont acceptés. La forme des panneaux est libre pour un minimum de 120cm et de 90cm sur la hauteur.	Panneaux : Le bois sous toutes ses formes est déconseillé. La forme rectangulaire est obligatoire.
ANNEAU		
T1, T2, T3 : <ul style="list-style-type: none"> 1er cas Cercle fixe : <ul style="list-style-type: none"> Devra toujours être directement fixé au poteau, Le cercle formé dans un fer plat est interdit, Le cercle peut être renforcé par un fer plat d'une largeur de 25mm sur l'ensemble de la circonférence, Les fixations du filet ne présenteront pas d'ouverture supérieure à 8mm, Les jambes de force entre la platine et le cercle seront placés à l'intérieur du fer plat de renforcement et ne présenteront aucun angle fermé, La platine arrière et verticale de l'anneau sera reliée à l'anneau par un carénage jusqu'à rejoindre le fer plat de renforcement du cercle, tout en prenant appui des deux côtés de la partie supérieure et horizontale de la platine. 2ème cas : <ul style="list-style-type: none"> Cercle à déclenchement 		
FILET		
Le filet métallique est déconseillé	T2 et T3 : Filet obligatoire. Seul le filet métallique est interdit (sécurité et nuisances sonores)	

EQUIPEMENTS BASKETBALL EXTERIEURS : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES

SOL TERRAINS EXTERIEURS

Pente et évacuation des eaux

Le revêtement doit être posé une fois que tous les autres travaux ont été terminés dans la zone. Le sol support doit avoir un seuil de tolérance de 3mm sous la règle de 3 m.

Le sol des terrains de plein air doit posséder une surface en forme de dos d'âne (pente en toit de l'axe longitudinal vers les lignes de touche), comportant des pentes superficielles de cinq à six millimètres au maximum par mètre, afin de permettre l'écoulement des eaux de surface par ruissellement.

Plus le support est plat, meilleures seront les performances. Il est important d'enlever tous les débris de la surface avant de poser le revêtement. Les dallages (sol support) faisant apparaître des bosses et des creux doivent être ponçés à l'aide d'une ponceuse pour béton ou d'une machine à surfacer. Pour remplir les creux, il est recommandé d'utiliser des liants pour béton.

Revêtement du sol

Le sol des terrains de plein air doit être souple dans la mesure du possible, ne pas retenir l'eau, être régulier dans le nivellement, ne pas provoquer de causes de blessures en cas de chutes.

Les terrains recouverts de gazon et les terrains rocailleux ou trop sablonneux et mouvants sont interdits. Sont autorisés : les sols stabilisés, les sols avec chape, les sols calcaires, les revêtements poreux et perméables.

Nature du sol préconisée :

- Enrobé, enrobé peint ou dalles thermoplastiques type *Gerflor POWERGAME+*

Afin de réduire le niveau des nuisances sonores, le ballon normalement gonflé, ne devra pas, en rebondissant sur le sol dans l'action normale du dribble, excéder 85 DB (A) - sur fast, détecteur impulsion.

Normes revêtement du sol

Les propositions de revêtement peuvent faire l'objet d'un P.V. d'identification de leurs compositions, résistance aux U.V. et d'un P.V. d'essais mettant en évidence notamment les valeurs de glissance, d'absorption de choc et de rebond de ballon.

Vous trouverez ci-dessous les références des différents standards :

Glissance	EN 13036-4
Absorption de Chocs	EN 14808
Rebond vertical	EN 12235
Perméabilité	EN 12616
Changement de couleur	EN ISO 20105-A02

Ces P.V. sont réalisés par un organisme tiers.

Couleur sol

	Le revêtement doit comporter deux couleurs distinguant l'aire de jeu des zones de dégagement.	Le revêtement doit comporter deux couleurs distinguant l'aire de jeu des zones de dégagement.
--	---	---

Spécificités dalles thermoplastiques

Le revêtement doit respecter la norme NF EN 14877 « **Revêtements synthétiques pour terrains de sport en plein air** » mise à jour en juillet 2013, qui spécifie les exigences applicables aux revêtements synthétiques pour installations de sport en plein air.

- Le revêtement doit être du type dit « flottant », constitué de dalles thermoplastiques accrochées les unes aux autres par un système de clips assurant un verrouillage inter dalle à la tenue parfaite sous le jeu,
- Les dalles sont ajourées et donc totalement perméables,
- La surface des dalles présente une structure en relief permettant d'assurer une bonne tenue du pied et une glissance admissible pour la pratique du basketball,
- Le matériau utilisé doit être totalement résistant aux U.V.

Toutes les exigences normatives des revêtements synthétiques destinés aux installations multisports demeurent valides. Néanmoins :

- L'exigence normative pour la glissance humide ne sera pas retenue mais ce revêtement ne pourra pas être joué par temps humide sauf si le terrain est couvert,
- Les caractéristiques de traction ne seront pas retenues.

2. LES SALLES

EQUIPEMENT BASKETBALL INTERIEURS : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES			
CLASSEMENTS FÉDÉRAUX	Classement Fédéral H1	Classement Fédéral H2	Classement Fédéral H3
Niveau de jeu	Championnat départemental et régional	Pré national et championnat de France, NM2, NM3, LF2, NF1, NF2, NF3	NM1, LFB, Première division du basketball masculin professionnelle, 2ème division du basketball masculin professionnelle
DIMENSIONS			
Espace de jeu : constructions neuves	28x15x7 m		
Espace de jeu : constructions anciennes	28x15x7 m		
	ou 26x14x7m		
	ou 24x13x7m (départemental uniquement et non qualificatif à une compétition régionale)		
Espace d'évolution : constructions neuves	32x19x7m		
Espace d'évolution : constructions anciennes	32x19x7m		
	ou 30x18x7m		
	ou 28x17x7m		
Espace de compétition : constructions neuves	32x20,5x7m		38x0,5x7 m
Espace de compétition : constructions anciennes	32x20,5x7m		
	ou 30x19,5x7m		
	ou 28x18,5x7m		
BUTS DE BASKET			
Structure	Conforme à la norme EN 1270 (de type 1 pour H3 et fortement recommandé pour la NM1, cf annexe 7)		
Panneaux plexiglas ou méthacrylate (transparence)	Recommandé	Obligatoire	
Cercles à déclenchement	Recommandé	Obligatoire	
Capitonnage (protection panneaux et structures)	Obligatoire		« Capitonnage obligatoire du bras de la structure pour les modules amovibles »
DIMENSIONS MINI BASKET			
Espace de jeu	Minimum 15x14m / Max 28x15	Pour le Mini Basket, la présence des lignes sur un terrain de jeu est essentielle. Même tracées de façon sommaire, elles donnent aux enfants les repères et sont indispensables à l'acquisition et au respect des règles du jeu.	
Hauteur du cercle	2 M 60		
Ligne de lancer franc	A 4 m du panneau		
SOLS SPORTIFS			
Couleur du tracé	ROUGE		BLANC (ou couleur contrasté)
Nature du revêtement de sol	« Parquet conseillé » LF2 : recommandé		Parquet
	Les sols sportifs doivent répondre à la norme NF EN 14904 (NF P 90-203)		
Nature du sol support	NF P 90-202		

ÉQUIPEMENT BASKETBALL INTERIEURS : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES			
CLASSEMENTS FÉDÉRAUX	Classement Fédéral H1	Classement Fédéral H2	Classement Fédéral H3
Niveau de jeu	Championnat départemental et régional	Pré national et championnat de France NM2, NM3, LF2, NF1, NF2, NF3	NM1, LFB, Première division du basketball masculin professionnel, 2ème division du basketball masculin professionnelle
ECLAIRAGE			
Eclairage minimum : constructions neuves	500 Lux		750 Lux (Recommandation : pour les matchs télévisés, voir règlement officiel FIBA-Equipement)
Éclairage minimum : constructions anciennes	300 Lux	500 Lux	
Coefficient d'uniformité minimum	Eclairage Minimum ÷ éclairage moyen ≥ 0,7		
Point de mesure d'éclairage	13		
AFFICHAGE			
Affichage électronique	Recommandé	Oui	Oui
Affichage des fautes d'équipes (cumul)	Recommandé	Obligatoire NM2, LF2, NF1	Obligatoire NM1, LFB, Première division du basketball masculin professionnelle, 2ème division du basketball masculin professionnelle
		Conseillé NF2, NM3, NF3	
Affichage des fautes individuelles de 0 à 99	Recommandé	Obligatoire LF2	Obligatoire NM1, LFB, Première division du basketball masculin professionnelle 2ème division du basketball masculin professionnelle
		Conseillé NF1, NF2, NM2, NM3	
Chronomètres des tirs (24s avec remise à 14s)	Facultatif / conseillé pour Régional	Obligatoire (En LF2, remise à 14s à tout moment du jeu)	Obligatoire (la remise à 14 s doit pouvoir s'effectuer à tout moment du jeu). Décompte en 1/10ème dans les 5 dernières secondes pour Première division du basketball masculin professionnelle, 2ème division du basketball masculin professionnelle LFB (cf.annexe 8)
Guirlandes Lumineuses «LED STRIP Rouge»	(Cf. Annexe 8)		Obligatoire
Guirlandes Lumineuses «LED STRIP Jaune»			Obligatoire (Première division du basketball masculin professionnelle, 2ème division du basketball masculin professionnelle ; LFB)
Table de marque	Surélevée de 20 cm		
Sonorisation	Facultative		Oui
VESTIAIRES ET ANNEXES			
Local antidopage	Facultatif	Conseillé	Obligatoire
Infirmierie	Conseillée	Obligatoire	
Vestiaire joueurs et joueuses	2x12 places		2x14 places
Vestiaire officiels	2x2 places		2x3 places

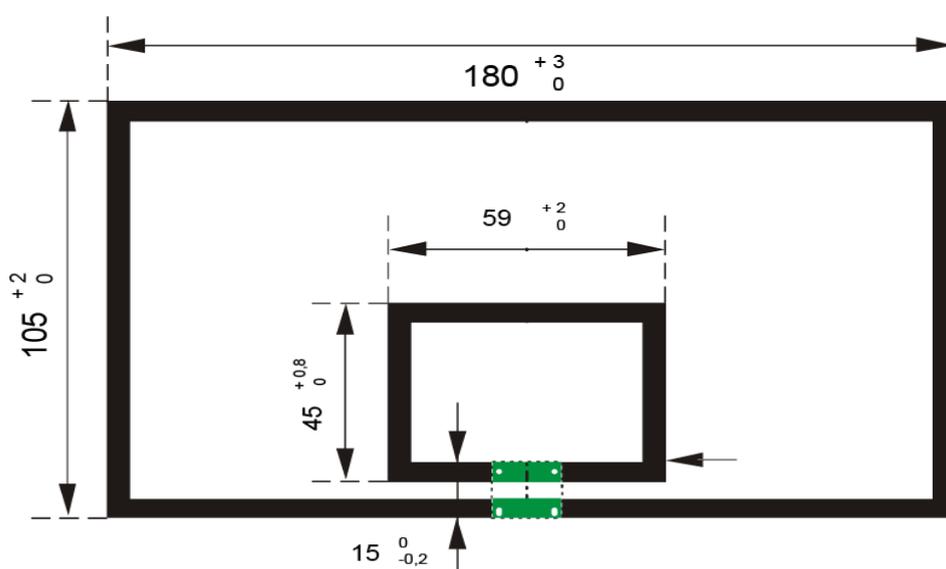
Tribune de presse Salle de réception / Accueil Presse (Accréditation)	Dans la plupart des installations sportives, ces espaces doivent pouvoir assurer d'autres fonctions en temps normal (bureaux, salle de réunion, formation)	10 à 40 places en fonction des conventions entre UJSF et FFBB/LNB/LFB
Zone mixte / Salle de conférence de presse		
Salle de réception		Conseillé (utilisation ponctuelle)
Salle de réunion	Conseillé 12 à 25 personnes	Utilisation ponctuelle / 100 m2
Espace accueil	En fonction de la taille de l'équipement, l'accueil des différents publics doit être matérialisé par une signature spécifique : Public/ Sportifs/ Organisation/Presse/Personne à mobilité réduite/ VIP	
TRIBUNES PLACES ASSISES : CAPACITE MINIMUM RECOMMANDEE		
NF2/NM2		300
NF1		500
LF2		1000
NM1		1500
LFB		2000
2ème division du basketball masculin professionnelle		3000
Première division du basketball masculin professionnelle		5000

3. EQUIPEMENTS SPORTIFS – BUTS DE BASKETBALL

a. Buts de basketball

Le but de basket est un ensemble comprenant :

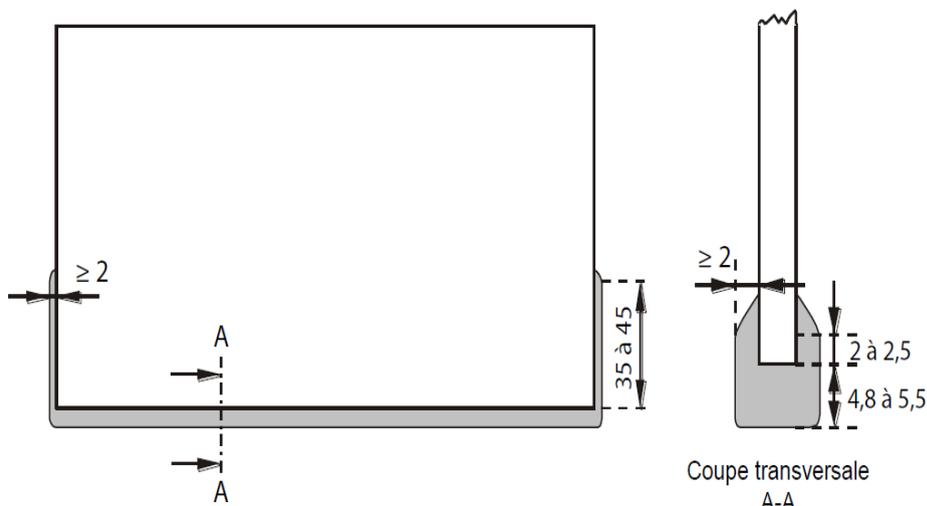
- La structure support
- La protection éventuelle de la structure (capitonage)
- Un / des élément(s) de stabilité
- Le panneau
- La protection du panneau (capitonage)
- Le cercle / anneau
- Le Filet



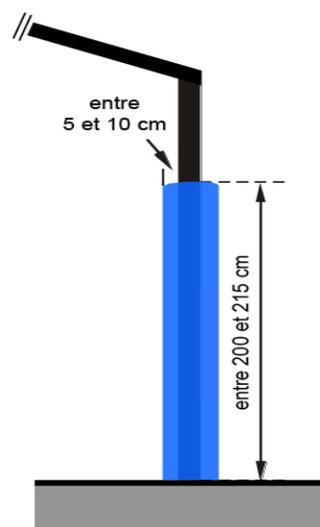
Le cercle devra être en tout point conforme à la norme EN 1270 et être doté d'un dispositif/mécanisme de déclenchement sous tension avec des qualités de rebond très proches de celles d'un anneau fixe. Le mécanisme de déclenchement sous tension doit garantir ces caractéristiques mais ne doit causer aucun dommage au panier ou au panneau. La conception de l'anneau et sa construction doivent être

telles qu'elles garantissent la sécurité du joueur. Le mécanisme ne doit se déclencher qu'à partir d'une tension statique minimum de 82 kg et de 105 kg maximum exercée sur la partie supérieure de l'anneau, au point le plus éloigné du panneau. Le mécanisme de déclenchement doit être ajustable selon la moyenne de tension statique donnée. Lorsque le mécanisme est déclenché, l'anneau ne doit pas pivoter à plus de 30 degrés et pas à moins de 10 degrés au-dessous de sa position horizontale originale. Après le déclenchement, et alors que la pression n'est plus appliquée, le cercle doit reprendre automatiquement et instantanément sa position originale. Aucune fente ou déformation permanente de l'anneau ne devra être observée.

Le capitonnage du panneau doit être d'une seule couleur et doit avoir une épaisseur de 2 à 2,7 cm sur le devant, l'arrière et les côtés du panneau. Le capitonnage doit avoir une épaisseur de 4,8 à 5,5 cm sur le bord inférieur du panneau. Ce capitonnage doit couvrir la base et les côtés du panneau sur une distance de 35 à 45 cm à partir de la base du panneau. Les bords inférieurs devant et derrière doivent être couverts sur une hauteur minimum de 2 à 2,5 cm à partir de la base du panneau.



Le capitonnage de la structure, pour les buts de Type 1, 6 et 7, doit couvrir à minima, la face avant du « poteau » et ses cotés sur une hauteur minimum de 200 cm à partir du sol avec une épaisseur minimum de 5 cm



b. But mobile

- Etre conforme à la norme EN 1270 et supportant les tests de charges selon l'article R322-19 à R322-26 du code du sport,
- Etre mobile et lesté sans ancrage (à tester à chaque montage),
- Avoir un déport 2m25 – hauteur Cercle 3m05,
- Etre doté d'un panneau méthacrylate 1m80 x 1m05 x 15mm monté sur cadre métallique périphérique avec reprise en direct du cercle à déclenchement taré à 105kg,
- Etre composé d'un ossature métallique Galvanisée à chaud avec but monté sur 2 articulations permettant un montage aisé grâce à un enrouleur manuel,
- Avoir un socle lourd d'une largeur d'1m20 – Profondeur 2m20,
- Avoir un lest indépendant de 640kg dimensions 1m18 x 0m60 x H 0m40 s'encastant par l'arrière et manœuvrable au transpalette,
- Avoir une base avant montée sur 2 grosses roues fixes pour le déplacement s'escamotant pour l'utilisation par 2 pieds réglables en hauteur,
- Etre doté d'une protection bas de panneau à visser d'une largeur d'1m80 avec 2 retours de 0m40,
- Avoir une façade en mousse recouvert d'une bâche PVC (épaisseur 5cm de 2m30 x 1m30 + 2 retours de 1m90 x 1m5.

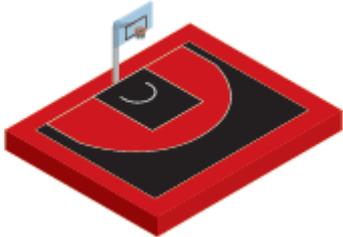
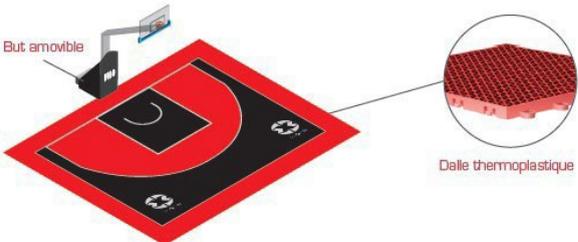
c. Buts longitudinaux

- Conforme à la norme EN 1270 et supportant les tests de charges selon l'article R322-19 à R322- 26 du code du sport,
- Structure support de type 5 (relevable en charpente),
- Construction métallique tubulaire carré 100mm - Déport réglable avec blocage définitif - Y compris poulies, câbles et fixations - Structure métallique galvanisé à chaud - Manivelle avec verrouillage permettant de régler la hauteur des panneaux de 2m60 à 3m05,
- Panneau en matière transparente 1m80x1m05x20mm conforme à la norme EN 1270 avec cadre et tracé blanc (adhésif),
- Protection (capitonnage) de la partie inférieure des panneaux d'une largeur d'1m80 + 2 retours de 0m40, par caoutchouc alvéolaire 20mm,
- Cercle renforcé compétition, à déclenchement 105kg, conforme à la norme EN 1270 - Orange RAL 2004 - Avec attaches filets - Filet basket compétition- Coton 4,5mm, maille simple- Blanc,
- Stop chute obligatoire (Selon la norme EN 360) pour les buts suspendus - Système de frein stoppant la chute du panneau en cas de rupture du câble - Livré avec mousquetons,
- Enrouleur électrique - Force 350 Kgs - Avec réglage des fins de course haut et bas directement sur moteur, Débrayage en manuel - Boîtier de commande à clé (positionné à l'aplomb du moteur à une distance maximale de 3m00) - Avec carter de protection -Sur alimentation 220V mono 3 x 2,5 - Protection 6 ampères Courbe D (Non comprise) -Entraxe de fixation sur support standard plat 190mm à l'horizontale et de 190mm à la Verticale.

d. Buts transversaux

- Conforme à la norme EN 1270 et supportant les tests de charges selon l'article R322-19 à R322- 26 du code du sport,
- Buts de type 4 (fixé au mur ou sur structure latérale),
- Panneau polyester 1m80x1m05x20mm avec cadre et tracé noir teinté dans la masse,
- Protection (capitonnage) de la partie inférieure des panneaux d'une largeur d'1m80 + 2 retours de 0m40, par caoutchouc alvéolaire 20mm,
- Cercle renforcé compétition, conforme à la norme EN 1270 - Réglementaire compétitions - - Orange RAL 2004 - Avec attaches filets - Résistance en bout de cercle 300kg - Filet basket compétition- Coton 4,5mm, maille simple- Blanc.

XIII. AIDE AU CHIFFRAGE DU PROJET

	<p><u>Playground Basket 3x3</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 40 000 € HT pour un terrain de 3x3
	<p><u>Playground Basket 5x5 ou double 3x3</u></p> <p>80 000 € HT pour un terrain de 5x5 ou double 3x3</p>
	<p><u>Couverture de terrain extérieur de 3x3</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 150 000€ HT pour un terrain de 3x3 couvert• Avec option éclairage : 9800€ HT
	<p><u>Couverture de terrain extérieur 5x5/double 3x3</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 240 000€ HT pour deux terrains 3x3 face à face (ou un terrain de 5x5).• Option éclairage : 15 200€ HT.
	<p><u>Playground Basket éphémère 3x3</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 25 000€ HT (but de basket compris)

XIV. PARTENAIRES TECHNIQUES

Les partenaires techniques de la FFBB – Equipements musculation et fitness

BH FITNESS

Fabricant d'appareils de fitness et de musculation, BH Fitness développe des produits de haute **qualité** et haute **performance** depuis plus de 100 ans.

Son centre de recherche et de développement technologique facilite le **suivi** et l'**adaptation** des tendances et des **améliorations technologiques**.

BH Fitness offre un **large choix** d'équipements haut de gamme de fitness et de musculation connecté ou non.

CONTACT

<https://bh.fitness/fr/>
 jfc@bhfitness.com
 +33 1 80 27 29 58



MOVEMIA
Gamme cardio-training et musculation Premium



INERTIA
Gamme cardio-training et musculation connectée et LED



BIKINGS
Gamme biking avec résistance magnétique ou à friction



PL - Charge libre
Machines de musculation à charge libre

LES EQUIPEMENTS BH FITNESS PRÉCONISÉS PAR LA FFBB

Les partenaires techniques de la FFBB – Affichage sportif



Depuis plus de 40 ans, Bodet Sport conçoit une large gamme de **tableaux d'affichage**, pour la plupart des pratiques sportives.

Bodet Sport propose, entre autres, des solutions **Basket 5x5 et 3x3**. Allant du simple afficheur des temps de possession, au tableau de scoring, tout en passant par les tableaux les plus complets affichant non seulement le chronomètre et les scores mais aussi les noms des joueurs et les fautes individuelles.

Le savoir-faire de Bodet Sport permet d'offrir des équipements de Basket adaptés à tous les projets et conformes à la réglementation FFBB et FIBA.

CONTACT

www.bodet-sport.com/fr
 commercial@bodet-timesport.com
 02 41 46 26 80



LES TABLEAUX BODET SPORT PRÉCONISÉS PAR LA FFBB

Tableaux de scores pour salle multisports

•Tableaux d'affichage regroupant sous **forme compacte** les principaux éléments de marquage **5x5 et 3x3**. Pour allier simplicité et fiabilité.

Tableaux de scores complets

•Une gamme de tableaux d'affichage **modulables** dédiée aux compétitions de Basket et pour **tous les budgets**. Affichage du chronomètre, des scores, des noms des joueurs et des équipes, des points et des fautes individuels, des temps morts, des temps de possession, des cumuls...

Tableaux d'affichage de scores avec écran vidéo ou cube vidéo

•Des **solutions innovantes** pour simplifier la gestion de l'affichage sportif et augmenter l'interactivité avec le public, **diffuser** les publicités pour les partenaires et mettre en avant les temps forts du match, en combinant des tableaux traditionnels à des écrans vidéo.

Les partenaires techniques de la FFBB – Dalles modulaires



Spécialiste des surfaces de jeux extérieurs depuis plus de 45 ans, les dalles modulaires extérieures Sport Court® PowerGame+, proposées par le Groupe Gerflor, permettent de **rénov**er ou **créer** facilement et rapidement des terrains de basket.

Transformez vos anciennes aires en véritables terrains de basket durables et résistants aux aléas climatiques. Les dalles sportives PowerGame+ ont été conçues pour améliorer la **performance** et la **sécurité** de tous, quelque-soit le niveau de pratique (des scolaires aux champions confirmés).

CONTACT

<https://www.gerflor.fr/>
 stephane.bitz@gerflor.com
 06 68 94 01 13



FABRIQUÉ EN FRANCE



LE SYSTÈME GERFLOR PRÉCONISÉ PAR LA FFBB

Surfaces de jeu extérieures Sport Court

• Dalles modulaires Powergame +

Les partenaires techniques de la FFBB – Tribunes



Husson est une entreprise multi-activités dans les domaines des tribunes sports et spectacles, des aires de jeux, du mobilier urbain, des terrains multisports et des équipements de fitness extérieur.

Tout cela nous a permis de développer des **savoir-faire** très larges dans les métiers de la serrurerie, la plasturgie, les matériaux composites...

Husson est présent sur **l'ensemble de la France** à travers ses 16 responsables régionaux et également à l'international. De la **conception jusqu'au montage et à la pose**, il est bon de le rappeler, l'offre proposée par Husson est entièrement "Made in France".

CONTACT

www.husson.eu
 husson@husson.eu
 06 68 94 01 13



LES TRIBUNES HUSSON PRÉCONISÉES PAR LA FFBB

Tribunes fixes

Tribunes démontables

Tribunes télescopiques Loges VIP et mini-tribunes

Les partenaires techniques de la FFBB – Parquets

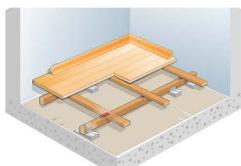


Plus de **80 ans d'expérience**, dans l'industrie des parquets en bois massif, ont donné à Junckers l'**expertise technique** nous permettant de concevoir et fournir les systèmes de sous constructions et parquets sportifs de la meilleure **qualité**, pour s'adapter à tous les types de salles et tous les niveaux de performance.

Un système de sol sportif Junckers apporte la résilience, l'absorption de chocs surfacique et les caractéristiques de glissance adéquates, permettant à tous les athlètes de faire l'expérience des meilleurs niveaux de **performance** et de **confort**.

CONTACT

www.junckers.fr
 commande@junckers.com
 05 59 44 85 18



LES SYSTÈMES JUNCKERS PRÉCONISÉS PAR LA FFBB

Système Flottant sur sous-couche sportive

- Clipseum : Classe A3 (Hauteur 27 ou 32mm)

Systèmes simple lambourrage

- Blubat : Classe A3 (3 niveaux de hauteur totale : 52, 67 ou 79mm)
- Unobat 45 : Classe A4 (hauteur 45mm)
- Unobat 50 : Classe A4 (hauteur 50mm)
- Unobat 62 : Classe A4 (hauteur 62mm)
- Unobat 62+ : Classe A4 (possible sur sol non plan, hauteur réglable de 82 à 209mm)

Système double lambourrage

- Duobat 120+ : Classe A4 (pose possible sur sol non plan, hauteur réglable de 120 à 242mm)

Systèmes démontables

- Arena Master : Classe A3 (hauteur variable selon le type de support sur lequel il sera installé – Possibilité de pose sur Gazon synthétique ou Glace)
- Pro Complete 44 : Classe A4 (hauteur 44mm)



Les partenaires techniques de la FFBB – Buts de basketball



Marty Sports est une société Française spécialisée depuis 1979 dans la **conception**, la **fabrication** et la **commercialisation** d'équipements sportifs pour collectivités.

Spécialisée dans l'accompagnement des compétitions de **haut niveau** en Athlétisme, Football, Badminton, Handball et bien évidemment en Basket.

Partenaire Technique de la FFBB depuis 2010, Marty Sports met ses moyens d'étude et de production au service du Basket.

CONTACT

www.martysports.com
 web@martysports.com
 02 41 77 03 86



LES BUTS MARTY SPORTS PRÉCONISÉES PAR LA FFBB

Buts Basket Mobiles FIBA pour vos grandes compétitions (possibilité de location de courte durée)

Buts BabyBasket spécialement développés à la demande de la FFBB

Buts 3x3 : à sceller, mobiles ou sur remorque

Buts basket relevables adaptés à vos salles avec une gamme très complète, fixes, rétractables, pantographes, coulés...

Buts MiniBasket mobiles

Les partenaires techniques de la FFBB – Peintures et vitrification

PLASTOR

Depuis 1957

Spécialisé depuis plus de 50 ans dans la fabrication des vitrificateurs pour parquets, Plastor propose une **gamme complète** répondant à tous les besoins des artisans : colles, abrasifs, vitrificateurs, huiles, entretiens.

Bénéficiant des plus récentes **innovations** en matière de confort d'application, les produits des gammes Plastor sont conçus par et pour des professionnels pour vous assurer le meilleur résultat.

L'**expertise** de Plastor dans l'intégralité de l'univers du parquet vous assure une réponse rapide et des conseils appropriés aux spécificités de chaque terrain de sport.

CONTACT

 www.plastor.com
 plastor@v33.com
 03 84 35 00 33



✓ LES PRODUITS PLASTOR PRÉCONISÉS PAR LA FFBB

Systemes de vitrification



- Un système complet incluant la sous-couche PRIM'SO qui offre un haut pouvoir pénétrant pour former une base d'accrochage idéale pour la finition et le vitrificateur PUR-T® SPORT qui répond aux exigences de **glissance** de la norme EN 14904 - 2006 - sols multisports intérieurs, tout en assurant une **longévité** aux parquets.

Peintures de marquage



- Pour assurer un **tracé net**, la peinture de traçage gélifiée assure un marquage **précis** de tous les terrains.
- La peinture de sol PU35 permet de peindre des **surfaces plus importantes** comme l'intégralité de la raquette en respectant les mêmes critères de glissance et de **résistance** que les vitrificateurs.

Les partenaires techniques de la FFBB – Espaces de sports et loisirs



Préaux sportifs, terrains multisports, gymnases, vestiaires et clubs-houses associés, aires de jeux intergénérationnelles accolées... Les **solutions clés en main SMC2** ouvrent de nouvelles perspectives dans l'**aménagement des espaces de sports et jeux**.

Les bâtiments SMC2 en charpente bois et couverture en membrane textile garantissent lumière naturelle, atmosphère tempérée et confort acoustique. Ces choix constructifs ont aussi vocation à minimiser l'empreinte carbone du projet.

Dans son engagement en faveur du sport pour toutes et tous, SMC2 est devenu distributeur officiel des solutions BoxUp en France : des **stations de casiers connectés** permettant une mise à disposition **gratuite de matériels sportifs et ludiques** pour toute la population.

CONTACT

 www.smc2-construction.com
 hugo.magnin@smc2-construction.com
 07 77 00 39 11



✓ LES ÉQUIPEMENTS SMC2 PRÉCONISÉS PAR LA FFBB

Espaces de plein air couverts

- Espaces récréatifs et sportifs de plein air (5x5 et 3x3)
- BOXUP** – casiers connectés pour partage d'équipements sportifs et ludiques

Espaces Indoor

- Salles de sport, gymnases multisports, salle omnisports, etc.



FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

117 Rue du Château des Rentiers
75013 PARIS

DEVELOPPEMENT DES LIEUX DE PRATIQUES

INFRA@FFBB.COM